

Module 1 de la structure modulaire «Interprétariat communautaire et médiation interculturelle»

Interprétariat communautaire en situation de trialogue : profil de compétences

<p>Compétence opérationnelle : Permettre, par le biais de l'interprétariat communautaire en situation de trialogue¹, la compréhension entre des interlocutrices ou interlocuteurs d'origines différentes, dans les domaines de la formation, de la santé et du social.</p>	
<p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se préparer à une intervention d'interprétariat. • Contribuer à la mise en place de la situation de trialogue et veiller à ce que les conditions pour une interprétation professionnelle soient remplies. • Traduire les propos des personnes participant à l'entretien de manière complète, conforme au message et compréhensible pour les destinataires. • Employer un répertoire de base de techniques d'interprétariat consécutif en l'adaptant à la situation. • Identifier les difficultés de communication d'ordre interculturel, structurel ou personnel et y faire face de manière adéquate. • Gérer sa propre implication et prendre du recul de manière appropriée dans des situations d'entretien difficiles. • Travailler en ayant conscience de son rôle et conformément aux principes de l'éthique professionnelle. • Tirer parti de ses propres expériences de migration pour l'activité d'interprète communautaire. • Réfléchir à son propre travail et l'évaluer. 	<p>Ressources</p> <p>Connaissances et ressources professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de la langue d'interprétariat ainsi que de la langue locale • Techniques de base d'interprétariat consécutif • Connaissance du déroulement d'une intervention d'interprétariat en trialogue ainsi que du rôle et de la responsabilité de l'interprète communautaire • Connaissances de base dans le domaine de la communication interculturelle • Connaissances de base des difficultés de communication d'ordre interculturel, structurel, ou de toute autre nature • Connaissances de base quant aux mécanismes structurels et individuels d'exclusion et de discrimination • Principes d'éthique professionnelle (secret professionnel, impartialité, etc.) • Connaissances de base en méthodes de réflexion et d'évaluation <p>Capacités et habiletés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elargir ses propres connaissances professionnelles et le vocabulaire spécialisé dans les domaines de la formation, de la santé et du social. • Créer des conditions optimales pour l'entretien en trialogue.

¹ Dans tous les documents relatifs à la formation et à la certification des interprètes communautaires, l'entretien est désigné par « trialogue », car il met en présence trois parties, indépendamment du nombre réel de personnes

- Utiliser des techniques d'interprétariat de manière adaptée à la situation.
- Reconnaître tout besoin de clarification et intervenir de façon appropriée.
- Gérer les attentes des commanditaires et des migrantes et migrants en ayant conscience de son rôle.
- Savoir prendre du recul.
- Conduire des entretiens préalable ou de fin d'intervention de manière ciblée.
- Réfléchir à son empreinte socioculturelle et reconnaître et utiliser les ressources utiles pour l'activité d'interprète.
- Réfléchir à sa perception des personnes (stéréotypes, préjugés, etc.).
- Gérer ses émotions.
- Gérer les rapports de proximité et de distance de manière différenciée.
- Appliquer des techniques de réflexion et d'évaluation.

Attitudes

- Impartialité ;
- Estime et respect à l'égard de tous les participants à l'entretien ;
- Attitude autocritique ;
- Conscience de la responsabilité de son mode d'agir ;
- Respect de ses limites.